

**Centre d'étude  
et de coopération internationale**  
**États financiers consolidés  
au 31 mars 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 17

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de  
Centre d'étude et de coopération internationale

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2023 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 12 septembre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports, en espèces (note 9)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	7 242 016	6 198 520
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	18 074 781	15 635 546
Autres bailleurs de fonds	8 777 459	9 571 983
Dons	319 085	536 521
	<u>34 413 341</u>	<u>31 942 570</u>
Autres produits		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	6 855 275	5 578 891
Autres	468 989	501 157
	<u>41 737 605</u>	<u>38 022 618</u>
<b>Charges</b>		
Programmes	30 706 196	28 222 230
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	6 855 275	5 578 891
Développement des programmes	611 396	382 265
Administration	2 690 951	3 166 433
Collecte de fonds	341 672	258 641
Intérêts sur la dette à long terme	83 501	69 755
Amortissement des immobilisations corporelles	220 510	232 506
Amortissement des actifs incorporels		22 347
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(31 902)	
	<u>41 477 599</u>	<u>37 933 068</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>260 006</u>	<u>89 550</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

				2023	2022
	Reçu à titre de dotations (note 6) \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	1 042 837	3 818 427	2 840 282	7 701 546	7 565 853
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(185 432) (a)	445 438	260 006	89 550
Acquisition d'immobilisations corporelles		114 432	(114 432)		
Remboursements d'emprunts à long terme		143 545	(143 545)		
Cession d'immobilisations		(31 902)	31 902		
Dons reçus à titre de dotations (note 6)	4 000			4 000	7 500
Gain de change afférent aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations	57 946			57 946	38 643
Solde à la fin	1 104 783	3 859 070	3 059 645	8 023 498	7 701 546

(a) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles de 220 510 \$, un gain sur la cession d'immobilisations corporelles de 31 902 \$, moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	260 006	89 550
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	220 510	232 506
Amortissement des actifs incorporels		22 347
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 176)	(3 176)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(31 902)	
	<u>445 438</u>	<u>341 227</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	2 102 391	3 358 821
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 547 829</u>	<u>3 700 048</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Cession d'immobilisations corporelles	31 902	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(114 432)	(19 694)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(82 530)</u>	<u>(19 694)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Dons reçus à titre de dotations	4 000	7 500
Remboursements d'emprunts à long terme	(143 545)	(233 978)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(139 545)</u>	<u>(226 478)</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>2 325 754</b>	<b>3 453 876</b>
Encaisse au début	<u>13 200 615</u>	<u>9 746 739</u>
Encaisse à la fin	<u>15 526 369</u>	<u>13 200 615</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Situation financière consolidée

au 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	15 526 369	13 200 615
Comptes clients et autres créances (note 5)	2 988 486	1 935 914
Avances à des partenaires	1 575 632	812 822
Frais payés d'avance	442 493	499 702
	<u>20 532 980</u>	<u>16 449 053</u>
Long terme		
Encaisse réservée (note 6)	846 578	788 633
Immobilisations corporelles (note 7)	5 795 510	5 901 588
	<u>27 175 068</u>	<u>23 139 274</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 744 078	2 574 023
Sommes à remettre à l'État	114 443	69 338
Apports reportés (note 9)	14 356 609	10 711 206
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	1 070 703	143 526
	<u>18 285 833</u>	<u>13 498 093</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	64 566	67 742
Dette à long terme (note 11)	801 171	1 871 893
	<u>19 151 570</u>	<u>15 437 728</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Reçu à titre de dotations	1 104 783	1 042 837
Investi en immobilisations	3 859 070	3 818 427
Non affecté	3 059 645	2 840 282
	<u>8 023 498</u>	<u>7 701 546</u>
	<u>27 175 068</u>	<u>23 139 274</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur



# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Principes de consolidation**

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés seulement et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif ainsi que la quote-part des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles l'organisme détient une participation.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

##### *Apports de biens et services*

L'organisme a choisi de constater les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que les biens ou les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et que celui-ci aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Produits nets de placements*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre de dotations, incluant les gains et les pertes de change afférents, et sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

##### *Produits de location*

L'organisme constate ses produits de location, selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- Les achats d'immobilisations corporelles engagés pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- La plupart des gains et des pertes afférents aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier, équipement et matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	4 ans

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements intégrés œuvrant à l'international et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière consolidée. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

#### 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	488 238	487 365
Perte (gain) de change		
Programmes	372 698	369 359
Administration	(336 116)	250 551

#### 4 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé dans l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le Programme de coopération volontaire. Le montant précisé dans l'entente est compris entre 200 \$ et 470 \$ par jour et par personne.

#### 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	2 930 580	1 892 663
Autres créances	57 906	43 251
	<u>2 988 486</u>	<u>1 935 914</u>

(a) Au 31 mars 2023, un bailleur de fonds représente 27 % du total des apports à recevoir (28 % au 31 mars 2022).

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 6 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- Un montant de 4 305 \$ (4 305 \$ au 31 mars 2022) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Pelletier; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- Un montant de 253 900 \$ (249 900 \$ au 31 mars 2022) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le fonds Jean Bouchard; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;
- Un montant de 846 578 \$ (788 632 \$ au 31 mars 2022) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts; les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, l'organisme pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

#### 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	869 445		869 445	869 445
Bâtiments	6 706 302	1 874 758	4 831 544	4 962 602
Mobilier et équipement	320 008	308 850	11 158	8 388
Équipement informatique	509 265	439 830	69 435	35 196
Matériel roulant	765 267	751 339	13 928	25 957
Améliorations locatives	70 541	70 541		
	<b>9 240 828</b>	<b>3 445 318</b>	<b>5 795 510</b>	<b>5 901 588</b>

#### 8 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Fédération des caisses Desjardins du Québec plus 0,5 % (7,2 % au 31 mars 2023; 3,7 % au 31 mars 2022) et est garantie par une hypothèque mobilière de 3 000 000 \$ sur l'universalité des créances. L'emprunt bancaire est renégociable en août 2023. Un montant de 200 000 \$ est disponible pour l'émission de lettres de garantie et un montant de 200 000 \$ est disponible pour des contrats de change qui ne sont pas utilisés au 31 mars 2023.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<u>10 711 206</u>	8 952 430
Montants encaissés au cours de l'exercice	<b>37 020 827</b>	34 784 168
Apports à recevoir au début	<u>(1 892 663)</u>	(2 975 485)
	<b>35 128 164</b>	31 808 683
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<b>34 413 341</b>	31 942 570
Apports à recevoir à la fin	<u>(2 930 580)</u>	(1 892 663)
	<b>31 482 761</b>	30 049 907
Solde à la fin	<u><b>14 356 609</b></u>	<u>10 711 206</u>

#### 10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>67 742</b>	70 918
Amortissement	<u>3 176</u>	3 176
Solde à la fin	<u><b>64 566</b></u>	<u>67 742</u>

#### 11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 974 541 \$, remboursable par versements mensuels de 6 297 \$, incluant des intérêts de 3,15 %, échéant en janvier 2024	<b>842 212</b>	890 435
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 974 541 \$, remboursable par versements mensuels de 3 893 \$ plus les intérêts de 3,15 %, échéant en janvier 2024	<b>179 089</b>	225 807
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 000 000 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 974 541 \$, remboursable par versements mensuels de 8 269 \$, incluant des intérêts de 5,99 %, échéant en mai 2025	<b>850 573</b>	899 177
	<b>1 871 874</b>	2 015 419
Tranche échéant à moins de un an	<u><b>1 070 703</b></u>	143 526
	<u><b>801 171</b></u>	<u>1 871 893</u>

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 11 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	1 070 703
2025	801 171
	<u>1 871 874</u>

#### 12 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 228 935 \$ (264 795 \$ en 2022).

#### 13 - RISQUES FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

##### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

##### Risque de change

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations de celles-ci.

## Centre d'étude et de coopération internationale

### Notes complémentaires

au 31 mars 2023

#### 13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Aux 31 mars 2023 et 2022, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse réservée ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	3 416 822	2 619 712
Francs CFA	1 216 061	2 614 598
Gourdes haïtiennes	1 149 909	817 664
Francs guinéens	571 559	1 596 677
Autres devises	485 252	575 204
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	533 527	660 741
Francs CFA	33 201	16 605
Gourdes haïtiennes	1 067 904	357 037
Autres devises	68 266	207 164
Avances à des partenaires		
Dollars américains	238 249	64 295
Francs CFA	640 297	204 985
Gourdes haïtiennes	642 851	392 308
Francs guinéens	18 053	12 888
Autres devises	26 848	17 511
Encaisse réservée		
Quetzal guatémaltèque	846 579	788 633
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	299 797	145 317
Francs CFA	462 844	281 515
Gourdes haïtiennes	675 565	745 194
Autres devises	75 301	94 670

#### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement au passif financier portant intérêt à taux fixe.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.



# Centre d'étude et de coopération internationale

## Notes complémentaires

au 31 mars 2023

---

### **14 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location et d'ententes avec des fournisseurs de services échéant jusqu'en mai 2028, à verser une somme de 64 895 \$ pour de l'équipement de bureau et des services d'entretien. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 28 609 \$ en 2024, à 11 475 \$ en 2025, à 9 850 \$ en 2026 et 2027, et à 4 381 \$ en 2028.

### **15 - ÉVENTUALITÉS**

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Pour les bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2023, les ententes signées totalisent 132 284 316 \$ (156 588 588 \$ au 31 mars 2022) et viennent à échéance jusqu'en septembre 2027. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.